

## **NYELENI 2007 :**

### ***Forum Mondial sur la souveraineté alimentaire***

#### ***Position du Syndicat National des Paysans du Bénin (Synpa)***

---

Par souveraineté alimentaire, nous entendons « **le droit des peuples à définir leurs propres politiques et stratégies durables de production, de distribution et de consommation d'aliments** »<sup>1</sup>

Ces politiques doivent garantir le droit à l'alimentation à toute la population, sur la base de la petite et moyenne production, en respectant leurs propres cultures et la diversité des modèles paysans d'agriculture au sens strict, de pêche, d'élevage, de chasse et d'autres productions agricoles, de commercialisation, et de gestion des espaces ruraux, dans lesquels les femmes jouent un rôle fondamental. Mais à ce jour, la question de la faim demeure encore un problème toujours d'actualité et loin d'être résorbé, malgré les engagements des gouvernants et des instances internationales, malgré aussi les progrès de la science et l'augmentation considérable de la production. La réflexion autour de la faim, la façon d'aborder et d'analyser la question ainsi que les réponses apportées ont beaucoup évolué. Il n'est plus question aujourd'hui de nourrir ceux qui souffrent de la faim. L'assistance à travers l'Aide Alimentaire, a fait la preuve de son inefficacité à résoudre durablement le problème, quand elle n'a pas eu un impact négatif sur l'agriculture locale (concurrence déloyale) ainsi que sur la façon de se nourrir (modification des habitudes alimentaires).

Pour la Synergie Paysanne, la réponse au problème de la faim, passe nécessairement par le développement qui est en effet, **le moyen de permettre aux individus, et aux populations de se donner les possibilités d'assurer par eux – mêmes, leur propre autonomie alimentaire, en produisant en quantité suffisante, une nourriture adéquate et équilibrée qui corresponde à ses goûts et à ceux de son entourage.**

C'est dire que si aujourd'hui, on voit apparaître des notions comme **droit à l'alimentation, sécurité alimentaire, et souveraineté alimentaire**, ce sont là des explications de cette idée de la faim. Un droit humain fondamental qui a des liens multiples comme :

---

<sup>1</sup> Forum Social Mondial 2002

- L'accès aux ressources naturelles (l'eau, la terre, les ressources génétiques,...)
- Les mécanismes internationaux .....

Les moyens technologiques et financiers de résoudre la question de la faim existent, mais, la volonté politique est – elle au rendez-vous ?

L'agriculture, l'élevage et la pêche nourrissent les hommes et fondent les traditions sociales et culturelles. Elles sont la clé du développement économique de notre pays, et façonnent le territoire. Mais aujourd'hui, ces activités vitales sont de plus en plus dominées par une logique purement commerciale, qui ne permet pas de répondre aux besoins essentiels de la population, notamment des plus pauvres. En effet, vers la fin des années 90, le Bénin, à l'instar des autres états du monde, s'est engagé solennellement à tout entreprendre pour réduire de moitié la faim et la pauvreté d'ici à 2015 d'abord, dans la Déclaration du Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996 à la FAO puis dans la Déclaration du millénaire en 2000 aux Nations Unies. Au plan interne, sous l'impulsion de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, il y a eu l'adoption du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et la Déclaration de Politique de Développement Rural (DPDR) qui n'ont apporté qu'une augmentation de la pollution environnementale par les fumées et gaz des milliers de véhicules 4 x 4 des projets conçus pour la sécurité alimentaire. Le choix de privilégiés, la voie du libéralisme total a contredit ces nobles objectifs. Les intérêts des plus pauvres sont niés, les inégalités se creusent au sein des communautés, les ressources naturelles sont contrôlées de plus en plus par une minorité à la recherche du maximum de bénéfice à court terme, éloignant de plus en plus la gestion de ces ressources des conditions d'un développement durable.

La Synergie Paysanne s'insurge contre ces manières de gérer le Bénin, et déclare qu'il est encore temps de réviser ces politiques, en replaçant le respect des droits humains et, notamment le droit à l'alimentation au cœur des politiques économiques. C'est pourquoi dans son document cadre « **Manifeste du Syndicat des Paysans du Bénin** » elle a exigé du gouvernement et de toutes les institutions de la République,

- Le vote de la loi sur le foncier rural qui sécurisera tout investissement dans l'agriculture.
- La mécanisation rapide de l'agriculture pour réduire la pénibilité du travail de la terre.
- Un financement adapté à l'agriculture.
- La mise en place d'un mécanisme de régulation des prix des produits agricoles.
- La non signature en leur état actuel des Accords de Partenariat Economique (APE).
- La non introduction des OGM dans notre agriculture, car la lutte contre la faim et la pauvreté, passe par l'appui à un développement agricole qui prend en compte les besoins et les droits des petits producteurs.

(A suivre)